



Flash Défense des Retraités N°13 – du 15 janvier 2021

Chers (es) collègues adhérents et sympathisants à notre noble association.

La commission 3 et son responsable vous présentent leurs meilleurs vœux pour une année 2021 plus sereine que 2020, pour que votre santé ne soit plus sous la menace de la COVID et qu'enfin nous puissions tous nous retrouver autour de nos valeurs :

S'ENTRAIDER - SE DÉFENDRE - SE RETROUVER - SE PREMUNIR - S'INFORMER

Bonne et heureuse année.

Nous espérons par ce support numérique rendre plus lisible nos actions et aussi vous informer plus fréquemment. Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication et participation à la réalisation des objectifs fondamentaux pour notre association.

Chères lectrices et lecteurs de ce flash vous pouvez nous interpeller sur facebook, puisque l'ANR y a désormais sa place. La page est ANR.BienVivreSaRetraite.

Nature	Contenu	COMMENTAIRES / PROPOSITIONS
Actualité	L'ÉPIDÉMIE est toujours là	<p>CORONAVIRUS Pendant quelques semaines, être proches, c'est se tenir à distance. Dans le cadre des mesures sanitaires pour faire face à l'épidémie de la Covid-19, nous devons tous être responsables, solidaires et participer à l'effort collectif pour maîtriser et vaincre ce virus, en veillant à respecter les instructions des autorités sanitaires et en agissant avec bon sens. L'ANR est là pour vous, auprès de chacune et chacun. Faisons preuve de solidarité par une veille téléphonique active.</p>
Actualité	Vaccination anti-Covid: Comment cela va-t-il se passer ?	<p>La vaccination est considérée comme essentiel contre l'épidémie de Covid 19, elle est gratuite et non obligatoire Depuis le 27 décembre 2020 et tout au long du mois de janvier 2021. Public ciblé: les personnes âgées ou en situation de handicap résidant en établissements (Ehpad, USLD...) ainsi que les professionnels de plus de 50 ans ou à risque (les soignants, les pompiers, et les aides à domiciles...).</p> <p>Dès le 18 janvier 2021: Il s'agira d'abord <u>des plus de 75 ans</u> résidant à domicile, en commençant par les plus fragiles. 500 à 600 centres de vaccination vont ouvrir d'ici fin janvier. Suivront les personnes de plus de 65 à 74 ans, sans distinction. Au printemps 2021 : phase élargie au reste de la population. Critiqué pour sa lenteur, ce calendrier pourrait connaître une accélération.</p>
Fiscalité	Impôt sur le revenu. Comment gérer votre taux de prélèvement à la source.	<p>Actualiser son prélèvement à la source pour 2021. Attention : votre taux actuel expire le 31 décembre 2020 car les modifications de taux de prélèvement à la source sont valables uniquement pour l'année civile en cours. Si vous souhaitez modifier votre taux pour 2021, rendez vous sur votre espace particulier sur impots.gouv.fr : rubrique « gérer mon prélèvement à la source », menu « actualiser suite à hausse ou une baisse de vos revenus » et indiquez vos revenus estimés pour l'année 2021. Une fois la mise à jour effectuée, les collecteurs disposeront d'un délai de 2 mois pour appliquer le nouveau taux.</p>

<p>Santé</p>	<p>Appareils auditifs intégralement pris en charge en 2021.</p>	<p>La réforme « 100% santé audiology » prévoit la prise en charge totale de certains appareils auditifs en 2021 avec l'intervention de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance complémentaire santé. Ces appareils permettent de couvrir de nombreux besoins. On parle d'appareils de classe I.</p> <p>La réforme prévoit également que l'audioprothésiste propose systématiquement un essai et un devis avant de proposer des prothèses auditives plus chères.</p> <p>En dehors de l'offre, les personnes qui le souhaitent peuvent s'équiper d'appareils avec des caractéristiques techniques supérieures. Celles-ci seront aussi prises en charge par l'Assurance Maladie, sur la base de remboursement identique à celle du panier « 100% santé », avec un complément de remboursement par l'assurance complémentaire de la personne, si elle en a une. On parle alors d'appareils de classe II.</p>
<p>Santé Autonomie</p>	<p>Consultation citoyenne.</p>	<p>La ministre déléguée B. Bourguignon vient de lancer une consultation citoyenne en ligne sur la « Place des Personnes Âgées » « Comment améliorer la place des personnes âgées dans notre société ? ». Ouverte depuis le 20 décembre pendant 8 semaines, cette consultation est accessible : https://placedespersonnesagees.make.org</p> <p>L'ANR vous incite à participer ; il n'y a pas d'identification des participants. Il faut juste se prononcer pour ou contre ou neutre sur une dizaine de propositions.</p>
<p>EHPAD <i>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes</i></p>	<p>Une fin de Vie ne doit pas être une fin de droit.</p>	<p>L'année 2020 aura marqué la France par l'une des plus graves crises de son histoire moderne. Cette crise sanitaire a été le révélateur de ses faiblesses qu'il convient de corriger afin de mieux se préparer à l'avenir. Une proposition de loi visant à mieux protéger et représenter les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes a été déposée. Cette proposition de loi complète le code de l'action sociale et des familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le droit à l'information des personnes âgées et de leurs proches sur la mise en œuvre des conditions d'accueil des résidents. -le droit des résidents des établissements d'accueil de personnes âgées à recevoir librement de la visite, afin de limiter les refus arbitraires qui peuvent être opposés par les directions de certains établissements. -en permettant aux résidents d'EHPAD et à leurs proches d'être représentés au sein de l'organe délibérant de l'établissement. -la création d'un état d'incapacité de fait, compte tenu de leur particulière vulnérabilité en raison de leur âge ou de leurs pathologies, mais qui ne nécessite toutefois pas de les placer sous le régime de la tutelle ou de la curatelle. <p>La protection de nos aînés est un impératif moral, l'ANR sera très attentive à l'évolution de cette proposition de loi.</p>
<p>Activité Commission N°3 <i>Défense de tous les retraités</i></p>	<p>Réunions</p>	<p>Les conséquences de l'épidémie de CORONAVIRUS se font sentir : Annulation des réunions, des AG, des voyages, des activités etc. Mais la commission 3 continue son travail de veille et de défense en visioconférence ou par téléphone.</p> <p>En 2021, l'équipe de la commission 3 continue de vous informer chaque mois en restant au plus près de l'actualité qui vous concerne : des infos 100% utiles sur la fiscalité, la défense, la santé et l'autonomie.</p> <p style="text-align: center;">Bonne année 2021 à tous</p>

Emetteur : La commission N°3